

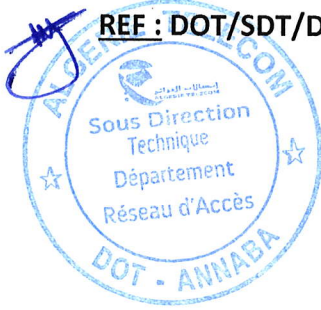
Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REE : DOT/SDT/DRA/RU/ 271 /2023

Annaba le, 02/10/2023



A

Monsieur : SOUDA ABDEL BASSET
Cité 50 Logements Bouhadjar – EL TARF -

OBJET : Mise en demeure N° 03.

Projet : Travaux de Canalisation ODN 50 Logements Chetaibi.

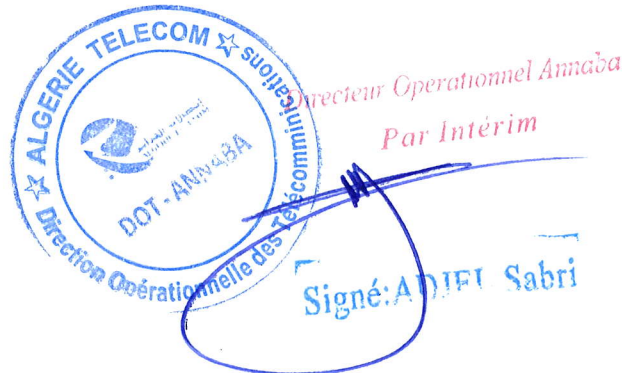
Bon de commande N° : 230579 du 27/06/2023, ODS N° : 180/2023 du 09/07/2023, délais 20 Jours

Monsieur ;

Je vous informe que le projet de canalisation ODN 50 Logements Chetaibi qui vous a été confié par le Bon de Commande et l'ODS ci-dessus référencés prévoyait une livraison des travaux au plus tard le 07/08/2023, je porte à votre connaissance que le délais contractuel est écoulé et les travaux ne sont pas encore achevés.

A cet effet, je vous mets en demeure pour l'achèvement des travaux dans les plus brefs délais, à défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.

Salutations.



Directeur Opérationnel Annaba
Par Intérim
Signé: ADJET Sabri